

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 90 (1949), p. 161-170

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1949__90__161_0

© Société de statistique de Paris, 1949, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 5-6 — MAI-JUIN 1949

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1949

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE FRÉCHET, PRÉSIDENT SORTANT
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1949 ET DU BUREAU
DISCOURS DE M. RENÉ ROY
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES
NÉCROLOGIE M. GERMAIN-MARTIN
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COMMUNICATION DE M. ANDRÉ VÈNE. REMARQUES SUR L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE DEPUIS LA LIBÉRATION.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE FRÉCHET, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulurie, par M. Maurice FRÉCHET, président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

Si j'avais une voix mélodieuse — nous disons maintenant radiophonique — je pourrais dire que voici mon chant du cygne. J'arrive en effet au terme des hautes fonctions que vous avez bien voulu me confier et je veux, avant tout, vous remercier du très grand honneur qui m'a ainsi été fait. Je vous remercie également de l'indulgence avec laquelle vous avez accueilli mes retards aussi bien pour entrer dans ce fauteuil que pour en sortir.

Certes, mes voyages suscités par l'illusion que je pouvais porter à l'étranger la bonne parole mathématique et statistique en sont les causes directes. Mais peut-être pourrait-on interpréter mon retard à l'entrée par la crainte de me trouver inégal à ma tâche — et mon retard à la sortie par le sentiment que votre sympathie m'avait rendu cette tâche facile, en sorte que ce fauteuil m'est apparu si confortable que j'ai tardé à l'abandonner. En le quittant, il est une coutume à laquelle je tiens à me conformer. Car c'est par une expérience personnelle — se renouvelant à chaque présidence — que j'ai pu apprécier combien ont été réduites les charges de mes fonctions, par la collaboration constante et efficace de notre dévoué Secrétaire général M. Depoid, et par le travail ardu de notre Trésorier, M. Bistaque.

Je dois maintenant m'acquitter d'une tâche pénible. L'inexorable loi des grands

nombres n'a pas épargné, cette année plus que les autres, notre Société. Nous avons encore à déplorer des deuils nombreux et cruels. Au cours de l'année 1948, nous avons appris le décès de douze de nos confrères :

MM. Briqueler, général Brissaud-Desmillet, Cahen-Fuzier, Delivet, Derrien, Jacques-Ferdinand Dreyfus, de Goy, Gruson, Lhoste, de Matharel, Porée, Ruano-Fournier.

A chacun d'eux, adressons notre souvenir ému et renouvelons à leurs familles nos affectueuses condoléances et l'expression de notre sympathie.

Faut-il considérer comme une fatalité les 25 démissions que nous avons dû enregistrer ? Et devons-nous aussi nous tenir pour satisfaits d'avoir à y opposer seulement 30 nouvelles adhésions ? Notre Société se trouve ainsi en régression de 7 membres. On pourrait peut-être expliquer ce fait par les difficultés économiques et financières actuelles. Mais, à un moment où la Statistique envahit tous les domaines, on devrait plutôt s'attendre à un essor de notre Société. Puis-je suggérer qu'il y aurait, pour notre recrutement, un effort à tenter en dehors des milieux où, jusqu'ici, s'est recruté le gros de notre effectif, en s'adressant aux biologistes, psychologues, ingénieurs, astronomes, etc... Mes propres expériences m'ont convaincu qu'on pourrait ainsi trouver d'assez nombreux nouveaux membres. Cet élargissement risque, il est vrai, d'introduire dans les colonnes de notre Journal une plus grande proportion de mémoires relevant de la Statistique mathématique. Or, des plaintes se sont déjà fait entendre à ce sujet : selon elles, notre Journal deviendrait illisible en raison de l'abondance des symboles mathématiques qui le défigurent. C'est peut-être forcer les faits, mais, quoique mathématicien moi-même, je ne traiterai pas ces plaintes à la légère. Le travail non mathématique consistant à faire des enquêtes, à rassembler des données, à les vérifier, à dresser des tableaux et des graphiques numériques, ce travail est d'une importance fondamentale. Sa mauvaise exécution rend absolument vains les plus subtils raisonnements mathématiques fondés sur des données inexactes. Et, contrairement à ce que pourraient croire des esprits non avertis, il exige l'usage des plus hautes qualités intellectuelles et, en particulier, d'un sens critique très aigu.

De même, l'économie classique a su, bien avant l'économie mathématique, débrouiller beaucoup de points obscurs.

En me bornant à ces deux exemples, je crois qu'il n'est pas mauvais que ce soit un mathématicien qui déclare ici, sans réticence (au terme de sa présidence éphémère, mais d'accord avec le Conseil de la Société), combien nous souhaitons que ce genre de travaux continue à occuper une grande place dans l'activité de notre Société.

Que ceux qui seraient tentés d'adhérer à la Société de Statistique de Paris ne se rebutent donc pas lorsque, consultant la collection de son Journal, ils y constateront, ici et là, la présence de formules mathématiques. En lisant plus attentivement, ils y trouveront aussi, régulièrement, dans chaque numéro, des articles d'une haute tenue et ne faisant usage d'aucune notation algébrique.

L'importance croissante de la Statistique mathématique contraint et contraindra de plus en plus notre Société à admettre dans ses séances des communications, ou dans son Journal, des notes portant sur ce sujet.

Mais la Société de Statistique de Paris n'est pas une Société mathématique. Elle demandera donc à ses membres (quand ils lui présenteront des exposés portant sur la statistique mathématique ou en faisant usage) de ne pas s'étendre sur les démonstrations et, sans éviter les formules, de se préoccuper avant tout de leur utilisation pratique. Concurrément, elle continuera à accueillir, aussi et surtout, des exposés dont l'intelligence ne requiert aucune formation mathématique et qui peuvent avoir néanmoins la plus grande valeur scientifique.

Les membres de notre Société ont encre participé individuellement, en 1948, à d'innombrables Congrès. Contentons-nous de signaler que notre Société a été officiellement représentée :

Aux Journées d'études du vieillissement de la population, si bien organisées à Paris par notre collègue F. Boverat, avec le concours de notre actif ancien Président, M. Sauvy ;

Au Congrès annuel de la Société suisse de Statistique et d'Économie politique à Brunnen ;

Et au Congrès international de Comptabilité à Paris.

Nos confrères ont fait mieux encore : ils ont présenté à notre Société des communications sur des sujets très variés.

Nous nous en rendons compte si nous substituons à leur suite chronologique un ordre systématique.

Les sujets, classiques chez nous, de statistique administrative, de démographie et d'économie politique ont connu leur succès habituel : avec M. Gabriel Chevre (Un nouvel instrument de travail statistique : le fichier des établissements industriels et commerciaux ?); avec M. Pierre Depoid (Perspectives sur l'effectif de la population française jusqu'à la fin du XX^e siècle) et, d'autre part, avec M. le baron Mourre (La méthode Harvard pour la prévision des crises et les perspectives actuelles aux États-Unis) et M. Maurice Allais (Explication des hauts niveaux de vie américains). Dans le domaine connexe de l'économie agricole, nous avons entendu M. Paul Razous traiter de Statistique des coûts de production en agriculture et M. Henri Brousse de Quelques errements dans l'utilisation de certaines statistiques agricoles. Pour sa part, M. Eugène Cavaignac nous a entraîné à sa suite loin des sentiers battus avec son Essai sur les bases statistiques de la périodicité en histoire.

Et la statistique mathématique est intervenue à titre d'auxiliaire dans des domaines concrets bien différents avec M. Lucien Amy (Statistique des images), avec M. Maurice Dumas (Interprétation statistique des prélèvements effectués dans l'industrie) et avec M. Daniel Schwartz (Épidémiologie de la mosaïque du tabac). La statistique mathématique a été envisagée pour elle-même dans la communication de M. André Pallez (Les normes de terminologie de la statistique, du calcul des probabilités et des erreurs de mesure).

Enfin, des vues générales et touchant à la philosophie des sciences ont été présentées par M. Charles Penglaou (Les pourfendeurs de la statistique) et par M. Maurice Dumas (Introduction des probabilités dans les sciences concrètes).

La haute valeur de toutes ces communications a été encore réhaussée par des discussions souvent animées et toujours courtoises. Celles-ci ont permis aux conférenciers de préciser leurs points de vue et aux autres membres d'apporter l'appui de leurs compétences respectives.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'être appelé par mes fonctions présidentielles à remettre à M. Louis Marin, au nom de la Société, la médaille qu'elle décerne à ceux de ses membres qui comptent cinquante années de Sociétariat. Il est rare que cette médaille échoie à des membres ayant dans la vie publique un rôle aussi éminent. M. Louis Marin, ancien ministre, appartient au Parlement depuis de longues années et préside aussi depuis longtemps le Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Mais ces occupations absorbantes ne l'ont pas empêché de contribuer aux progrès scientifiques dans divers domaines. Ancien Président de notre Société en 1930, il est actuellement Président de la Société de Géographie commerciale, de l'Institut international d'Anthropologie et de la Société d'Ethnographie. A ceux qui prétendent que nos hommes politiques sont ignorants, la réponse est belle. Aussi, l'Académie des Sciences morales et politiques a-t-elle accueilli dans son sein M. Louis Marin; chargé d'honneurs, il a su les risquer — à un âge où la prudence devrait commander — en se ralliant à la Résistance, et en lui apportant l'autorité de son nom. Cette Résistance qui a lavé l'honneur de la France, avec quel mépris peut-on voir depuis quelque temps d'anciens collaborateurs — à qui il ne suffit point d'être oubliés — essayer de la diminuer ou même de la salir, en la confondant avec les éléments impurs qui s'y étaient glissés.

Mes chers Confrères, c'est maintenant le moment de vous parler de celui à qui revenait normalement l'honneur de présider nos séances en 1949. M. Jean Dufrénoy était en effet notre vice-président le plus ancien. Vous avez pu apprécier, dans notre Journal, ses articles si originaux, et aussi ceux de sa sœur, M^{lle} Marie-Louise Dufrénoy. M. Dufrénoy, ingénieur agronome, docteur ès sciences, a, pendant plusieurs années, avant la guerre, professé la physiologie végétale à l'Université de Bordeaux. Nommé, vers 1939, professeur à l'Université de Louisiane à Baton-Rouge, il est passé ensuite en 1942 à l'Université de Californie à Berkeley, où j'ai eu le plaisir de faire sa connaissance. Il y a effectué de très importants travaux sur les applications de la statistique à la biologie végétale. Ses recherches ont porté notamment sur la pénicilline. En réponse à notre demande, il nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir venir présider notre Société et, suivant l'usage établi en pareille circonstance, nous l'avons nommé Président d'honneur.

Nos regrets de ne pouvoir bénéficier de sa haute compétence sont adoucis par la certitude que les destins de notre Société seront cependant remis en de bonnes mains.

Vous connaissez tous notre nouveau Président, M. René Roy. Vous avez apprécié la courtoisie, en même temps que l'à-propos de ses interventions au cours de nos discussions. Aussi n'ai-je pas d'autre ambition que de vous rafraîchir la mémoire, en vous résumant très brièvement sa vie et ses œuvres.

Mon cher Président, Paris vous a vu naître en 1894. A peine bachelier, vous voilà déjà admis à deux grandes Écoles : mais la guerre survient ; vous êtes blessé à l'attaque du Chemin des Dames et vous y perdez la vue. Terrible épreuve qui aurait pu anéantir les dons d'une intelligence moins bien trempée. Malgré ce terrible handicap, vous entrez à l'École Polytechnique et vous réussissez, en 1920, à en sortir premier ! Vous entrez alors à l'École des Ponts et Chaussées et vous trouvez le moyen, tout en obtenant le diplôme d'ingénieur des Ponts et Chaussées, de poursuivre à allure rapide des études toutes différentes et d'obtenir, en 1922, le doctorat des Sciences politiques et économiques. L'économie politique vous attire. Déjà, en 1927, vous traitiez dans la *Revue économique* d'un de vos sujets préférés : les indices économiques. C'est là, en effet, un champ d'études où votre culture mathématique vous permet d'aller plus loin que les économistes classiques.

Vous commencez votre carrière professorale en enseignant l'économie politique et morale à l'École des Ponts et Chaussées à partir de 1929 et l'économie mathématique à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris en 1932. Et, pourtant, vous poursuivez en même temps votre carrière d'ingénieur et vous êtes nommé, en 1933, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et, en 1944, ingénieur général des Transports.

Mais ce n'est pas tout ; à ce double labeur de professeur et d'administrateur, vous ajoutez encore. Vos recherches s'amplifient, vos publications s'accumulent. L'ingénieur y apparaît dans vos études sur les chemins de fer. Et l'économiste approfondit toujours plus et prolonge l'œuvre magnifique de Cournot, de Dupuis, de Walras. En même temps, vous revenez périodiquement à cette notion des nombres-indices qui joue un rôle de plus en plus grand dans l'économie contemporaine, mais qui a besoin de vos lumières, car elle est un outil délicat et parfois même dangereux en même temps qu'irremplaçable. Aussi conservons-nous précieusement, dans les collections de notre Journal, la communication si profonde que vous avez bien voulu faire sur ce sujet à notre Société.

En contribuant vous-même aux progrès de l'économie, vous n'avez pas oublié vos successeurs, ni les besoins de l'enseignement qui les suscitera. Parmi les vœux que vous formulez à ce sujet en 1937, il en est au moins un qui s'est réalisé : la création des centres de recherches économiques. Il se trouve même que, grâce au C. N. R. S., vous êtes à la tête de l'un d'eux.

Vous n'êtes pas seulement un grand économiste, vous êtes homme.

Vous avez pris sur le peu de temps qui vous restait, pour apporter une passionnante contribution personnelle à la connaissance de l'homme, vous avez su décrire les douloureuses expériences et l'état d'âme exceptionnel de celui qui a perdu la vue mais qui se souvient de l'époque où il voyait.

Mon cher Président, votre haute compétence vous permettra de diriger avec autorité les travaux de notre Société. Mais votre abord si affable, votre constant désir de comprendre celui qui vous parle et même celui qui vous contredit, nous sont de sûrs garants que cette autorité sera tempérée de bienveillance et de courtoisie.

Je n'exprimerai donc qu'un souhait, sûr d'être exaucé, en vous souhaitant une présidence agréable avant de vous serrer la main et de vous prier de prendre place à ce fauteuil.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1949 ET DU BUREAU. DISCOURS DE M. RENÉ ROY.

M. René Roy remplace au fauteuil présidentiel M. Maurice FRÉCHET et prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Comme tous mes prédécesseurs, parmi lesquels figurent tant de maîtres éminents, je suis très fier d'avoir été choisi pour assurer la présidence de notre Société en 1949 et je vous en exprime ici ma gratitude.

Je suis aussi très touché par le témoignage de sympathie que vous venez de m'adres-

ser, Monsieur le Président, car si chacun de nous, bien qu'il s'en défende, reste sensible à la louange, il établit néanmoins des nuances et il apprécie d'autant plus les compliments qu'ils émanent d'une personne pour laquelle il éprouve autant de déférence que d'admiration.

Il ne m'appartient certes pas de retracer votre œuvre scientifique ni, à plus forte raison, d'en mesurer la portée; mais nous savons qu'elle est considérable et que, dans maints domaines, vous avez ouvert des voies nouvelles et déjà très fécondes. Certains exposés que vous avez faits, soit à votre Séminaire du Calcul des Probabilités, soit à la Société de Statistique, nous ont laissé entrevoir bien des horizons et nous ont également démontré qu'il était possible d'utiliser, à des fins pratiques, des conceptions telles que les espaces abstraits qui semblaient pourtant *a priori* fort impropres à de telles applications.

D'ailleurs, si, comme vous l'avez affirmé dans votre allocution de l'an passé, vous entendez rester mathématicien, vous n'avez pas cru déchoir en consacrant une partie de vos travaux à des applications concrètes et plus particulièrement à des problèmes économiques. Vos belles études relatives à la distribution des revenus sont présentes à l'esprit de chacun et je songe ici tout spécialement au dernier mémoire que vous avez publié dans la *Revue de l'Institut international de Statistique*, mémoire qui marque nettement le souci que vous avez eu de ne pas vous en tenir à la seule description, mais de parvenir à l'explication, c'est-à-dire à la phase véritablement décisive dans l'analyse de cet important phénomène économique et social.

Il y a près de vingt ans que j'ai eu l'honneur d'entrer en relation avec vous; c'était précisément à l'occasion d'un essai concernant les rapports de la distribution des revenus avec les lois de la demande. Depuis lors, je me suis toujours évertué à enrichir ma pensée en gardant le contact avec la vôtre et je suis heureux de vous dire ma reconnaissance pour les conseils et les encouragements que vous m'avez prodigués. L'enquête que vous avez récemment consacrée à l'application des mathématiques et plus particulièrement des probabilités aux phénomènes économiques et sociaux, enquête dont vous avez exposé les résultats au Congrès de Washington, m'a fourni une nouvelle occasion de fructueux rapprochements avec vous.

Grâce aux apports de savants tels que vous, la statistique a pu sortir du cadre étroitement descriptif où elle restait confinée pour devenir une véritable science mathématique et pour enrichir nos conceptions sur la nature des rapports qui lient certaines grandeurs. Avant de m'être intéressé à cette branche de la connaissance, je m'en tenais à ces honnêtes liaisons fonctionnelles qui assignent des valeurs définies aux variables; ce fut donc pour moi une véritable révélation lorsque je pris contact avec ces concepts infiniment plus souples que constituent la liaison stochastique et la théorie de la corrélation. Je pense que vous serez d'accord avec moi pour estimer qu'il y a eu là une transformation importante de l'appareil avec lequel nous nous efforçons d'analyser les faits.

Au reste, cette forme nouvelle de liaison ne peut-elle être considérée comme un des aspects de l'empire qu'exerce le probabilisme sur toute la science contemporaine? Ainsi, les rapports qu'établissent les lois scientifiques ne nous apparaissent plus comme des certitudes, mais plutôt comme des éventualités probables. Que nous voilà bien loin de cet implacable déterminisme auquel un Laplace assujettissait le cours des événements et, par conséquent, notre connaissance! Les prétentions du scientisme qui imprégnait jadis la pensée des chercheurs avant qu'Henri Poincaré eut remis les choses au point, nous semblent aujourd'hui non seulement démodées mais presque risibles. Sans doute, la manifestation la plus significative des tendances contemporaines est ce fameux principe d'incertitude qui, dans le domaine de la microphysique, nous conduit à ne plus localiser les constituants de la matière et, somme toute, à dépersonnaliser les éléments qui entrent en jeu. Les obscurs témoins que nous sommes ne peuvent évidemment que s'incliner, pour le moment tout au moins, devant ces conquêtes et cette nouvelle manière d'interpréter les résultats de l'expérience. Il reste à savoir si de telles conceptions statistiques peuvent s'étendre sans risques à ce domaine infiniment délicat et nuancé que constituent les sociétés humaines. Les scrupules que l'on peut avoir à cet égard sont à la fois d'ordre intellectuel et d'ordre moral.

Du point de vue intellectuel, il est bien certain que les effets de compensation qui sont mis en jeu dans l'expression statistique d'un phénomène ne présentent pas la même régularité lorsqu'il s'agit de populations humaines que lorsqu'il s'agit de la matière inanimée. Même pour les faits de l'ordre démographique, intéressant l'évo-

lution des effectifs et constituant dès aujourd'hui le domaine d'élection des applications statistiques à la sociologie ou à l'« arithmétique sociale » de Cournot, nous sommes en présence de lois et de rapports comme la fécondité ou la mortalité qui demeurent en perpétuelle évolution, précisément parce que le propre de l'homme est de se transformer. D'ailleurs, si l'appareil mathématique auquel recourent les démographes devient de plus en plus impressionnant, il semble que, dans ce domaine, on observe également une analyse de plus en plus fine des facteurs de qualité qui permettent de différencier les populations au moyen d'éléments autres que les seuls effectifs.

Et c'est ici que nous rejoignons le second point de vue, car la qualité est essentiellement de l'ordre moral. Sans doute, observe-t-on actuellement une tendance manifeste à l'analyse directe d'éléments collectifs comme, par exemple, le revenu national ou les consommations globales qui font abstraction du comportement individuel ou qui, tout au moins, n'en requièrent pas l'analyse complète et minutieuse. Pour ma part, j'avoue éprouver quelque méfiance à l'égard de tels procédés qui font trop bon marché de la personne humaine et je préfère m'en tenir à cette classique ligne de conduite qui prend pour base l'étude approfondie et nuancée de la cellule sociale et n'aborde qu'ultérieurement l'étude relative au comportement collectif, envisagé comme la résultante des actions individuelles.

Agir autrement serait, à mon sens, offensant pour la dignité de nos semblables, c'est-à-dire pour ce qu'il y a de plus respectable au monde et sous prétexte de se montrer strictement objectif, j' imagine difficilement que nous puissions nous dispenser d'examiner avec soin l'aspect subjectif de phénomènes qui nous touchent de si près. Malgré les immenses services qu'a pu rendre le positivisme, nous savons tous que ce stade est largement dépassé de nos jours, car nous ne pouvons plus nous contenter de mettre certains rapports en lumière sans nous être préoccupés de leur source profonde.

Ce point de vue ne fait, somme toute, que rejoindre la préoccupation à laquelle chacun d'entre nous se doit de rester fidèle et qui consiste à user de l'outil statistique une fois scrupuleusement analysé le milieu auquel il s'applique.

Certes, la statistique est un merveilleux instrument de description, mais elle doit toujours se tenir à la disposition de l'utilisateur qui l'applique à un domaine particulier d'investigation. Cela revient à dire que l'idéal serait, lorsqu'on manie la statistique, d'être à la fois rompu à cet art de la description quantitative et à toutes les particularités de la matière qui fait l'objet de l'application. Ce dont il faut avant tout se garder, c'est d'être, pour ainsi dire, l'esclave de cet outil et de s'abandonner à cette manière d'automatisme qui, confinant à la paresse intellectuelle, se borne à décrire sans aller jusqu'à l'explication. Nous avons tous été les témoins de ces excès et je pense que dans l'intérêt de la statistique elle-même, il est bon de réagir en réhabilitant ce qu'on peut appeler l'analyse du milieu. D'une manière plus précise, ces exigences pourraient se traduire par deux règles susceptibles de s'exprimer ainsi qu'il suit :

1^o Une relation numérique entre certaines grandeurs, qui a été obtenue par voie d'observations statistiques, n'a de signification que dans la mesure où les paramètres figurant à cette relation acquièrent un sens physique.

Cette dernière épithète ne signifie pas qu'il doive uniquement s'agir de phénomènes physiques; elle implique seulement que les paramètres en cause ont une représentation sensible dans le domaine où la statistique est mise en œuvre. L'indice de réfraction, par exemple, conçu à l'origine comme rapport de lignes trigonométriques, sans doute à cause du processus que suivirent les premiers observateurs, n'acquiesce de sens véritable qu'au moment où les progrès de notre connaissance permirent de l'interpréter comme un rapport de vitesses dans deux milieux différents. De même, en économie, les coefficients d'élasticité qui expriment les relations quantitatives entre les variations des grandeurs en cause, sont, eux aussi, susceptibles d'une interprétation sensible, lorsque l'analyse du phénomène qu'ils caractérisent est parvenue à un degré suffisamment avancé d'évolution.

2^o Une relation numérique entre plusieurs grandeurs n'est utilisable que si elle s'insère dans un ensemble beaucoup plus large de recherches et d'études ayant pour objet de nous informer aussi complètement que possible sur la nature et les caractères spécifiques du domaine particulier d'investigation.

Cette seconde règle s'impose évidemment d'une manière plus stricte encore aux phénomènes sociaux qu'à tous les autres et l'on peut même dire qu'en un tel domaine,

il y a là matière à donner libre cours aux aspirations de l'esprit de finesse qui reste le remède le plus sûr contre les abus de cet automatisme qu'il faut proscrire à tout prix.

Pour ma part, je me suis toujours imposé d'être rigoureusement fidèle à cette ligne de conduite et j'ai la conviction que la statistique peut aboutir aux plus graves mécomptes si l'on ne s'y conforme pas. Ainsi, les rapports entre prix et quantités n'ont, à la vérité, de sens que si, avant même de les avoir établis, le chercheur a soigneusement étudié le marché auquel ils s'appliquent. Une telle étude comporte d'ailleurs, non seulement un examen proprement technique, mais aussi l'analyse de facteurs historiques, sociaux, politiques, psychologiques et autres qui concourent à définir le milieu étudié. Il faut toujours se dire, en effet, que l'évolution des sociétés humaines est relativement rapide et que les conclusions afférentes à certaines époques ou à certains pays ne sont pas éternelles, qu'elles risquent même d'être rapidement dépassées par le rythme de cette évolution si nos résultats ne sont pas constamment rajeunis.

En manière d'illustration, qu'il me soit permis d'invoquer certaines recherches personnelles qui ont eu pour objet la détermination de rapports quantitatifs entre grandeurs économiques. Il est bien certain que les coefficients, ainsi dégagés par voie d'observation statistique, n'ont qu'une valeur contingente en ce sens qu'ils n'ont de signification que relativement à une population et à une époque déterminées. En étendre la portée à d'autres situations risquerait de conduire aux plus graves mécomptes et notre seule prétention doit être de confronter les diverses situations en présence pour mettre en lumière certaines analogies ou certaines différences et pour établir ainsi quelques prévisions valables. Semblable précaution s'impose particulièrement dans les périodes mouvantes comme celle que nous traversons depuis de nombreuses années en France et que l'on pourrait qualifier « régime turbulent » par opposition au « régime calme » de la période antérieure à la guerre de 1914. Nous sommes un peu dans les mêmes conditions qu'un médecin qui ne peut se contenter d'indications numériques telles que la température du malade, ou sa tension artérielle, mais qui doit également tenir compte de son état général, du degré d'évolution de la maladie, des antécédents, etc. C'est ce qui donne tant de prix à l'intervention du médecin de famille, informé par avance de tous ces traits particuliers qui distinguent le malade parmi tant d'autres atteints de la même affection.

Fréquemment, les statisticiens français se sont plaints de la froideur ou du scepticisme que rencontrerait leur discipline auprès de leurs concitoyens. En ce qui me concerne, je crois, au contraire, que, sans vouloir inutilement cultiver le paradoxe, il faut plutôt se féliciter de cette attitude un peu méfiante des Français, car elle est due, pour une grande part, au fait qu'ils tiennent foncièrement à exercer leur esprit de finesse et à ne pas se laisser dominer par un automatisme qu'ils ont en horreur, surtout lorsqu'il s'applique au comportement de la personne humaine. Certes, je n'irai pas jusqu'à soutenir qu'il faille s'en tenir là et qu'il n'y ait qu'à s'incliner devant cette réaction de bon aloi. Je pense avoir suffisamment prêché d'exemple pour être en droit de tenir à certaines nuances qui ne font, en définitive, que servir la statistique.

Par son recrutement même, notre Société, qui groupe des membres appartenant aux disciplines les plus diverses, se trouve bien placée, je pense, pour faire prévaloir cet esprit de finesse et d'analyse en nous fournissant l'occasion de confronter nos doctrines et nos méthodes. Lorsqu'il s'agit du maniement d'une science comme la Statistique, il est bon, il est même indispensable que s'exercent ces échanges de vues. Je crois savoir que les mathématiciens n'ont jamais eu à s'en plaindre et l'histoire de la Science au xix^e siècle est là pour témoigner en faveur de tels contacts.

Et puis, n'est-ce pas rester fidèle à ce goût de l'universel qui est le trait dominant de notre génie national et lutter ainsi contre l'empire croissant et redoutable de la spécialisation? Je veux espérer que, partageant ce point de vue, vous mettrez tout en œuvre pour en dégager les conclusions favorables au développement de notre Société.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

M. le Président met aux voix les procès-verbaux des séances du 17 novembre et du 15 décembre 1948 insérés dans le Journal de janvier-février 1949. Ces procès-verbaux sont adoptés sans observations. L'adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 1949 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. GERMAIN-MARTIN.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès récent de M. GERMAIN-MARTIN, à l'âge de soixante-seize ans. Ancien élève diplômé de l'École des Chartes, agrégé en droit, M. Germain-Martin a professé successivement le Droit dans les Facultés de Dijon, Montpellier, Strasbourg et Paris. Ayant alors tourné son activité vers la politique, il y réussit brillamment et fut, à plusieurs reprises, ministre dans différents gouvernements. Officier de la Légion d'honneur, il était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il a, au cours de sa longue carrière, publié d'importants ouvrages sur l'Histoire de l'Industrie et du Crédit en France. Il faisait partie de notre Société depuis 1921, où il avait été présenté par MM. RIST et SIMIAND. M. le Président, au nom des membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à sa famille, et plus particulièrement à son fils, Henri Germain-Martin.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

MM. PERRAUX, MADEC, THEODOR, GENEVAY et JAVAL sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu d'autre part la demande de candidature suivante :

M. Jacques BAUDON, pharmacien, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris (6^e), présenté par MM. Amy et Barriol.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de signaler que notre éminent collègue, Bertrand NOGARO, vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en remplacement de M. Germain-Martin.

D'autre part, M. le Secrétaire général fait connaître que nos collègues Jean DESSIRIER et Jacques TAFANI viennent d'être respectivement promus officier et chevalier de la Légion d'honneur. Il leur adresse, à cette occasion, ainsi que tous leurs collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général fait connaître qu'il a reçu pour la Bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Les comptes de la Nation, par notre collègue François PERRAUX.

Le pouvoir et l'opinion, par notre ancien président Alfred SAUVY.

Diverses études publiées par la Direction de la Conjoncture à l'Institut Nationale de la Statistique.

Chronologie économique internationale 1947, publiée par l'Institut Scientifique de Recherches économiques et sociales.

Breve introduzione al l'Economica, par M. Felipe VINCI.

Il sera rendu compte de ces différents ouvrages dans un prochain numéro du Journal.

COMMUNICATION DE M. ANDRÉ VENE : « REMARQUES SUR L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE DEPUIS LA LIBÉRATION. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Adrien VÈNE pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. RIEUL-PAISANT et BACHET.

M. le Président ajoute à son tour quelques remarques à celles de ses collègues. La séance est levée à 18 h. 45.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AVRIL 1949

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI BUNLE, ANCIEN PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRÉS TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COMMUNICATION DE M. LUCIEN FLAUS : « LES FLUCTUATIONS DE LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS URBAINES. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI BUNLE, ANCIEN PRÉSIDENT. PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie par M. Henri BUNLE ancien Président, remplaçant M. René Roy, excusé.

M. le Président met aux voix les procès-verbaux des séances du 19 janvier et du 16 février 1949, insérés dans le Journal de mars-avril 1949. Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 16 mars 1949 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRÉS TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

- M. Jacques BAUDON est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :

- M. Louis COLLOMB, actuaire-conseil, 40 bis, rue Violet, Paris (15^e), présenté par MM. Roy et Depoid.

- M. Yves DOUCET, ingénieur en organisation, 5, cité Vaneau, Paris (7^e), présenté par MM. Roy et Depoid.

- M. Philippe HÉRZOG, 17, rue de Sèvres, Paris (6^e), présenté par MM. Barriol et Depoid.

- M. Jack LE HEBEL, 2, rue Denis-Papin, Asnières (Seine), présenté par MM. Roy et Depoid.

- M. Albert MARCHAL, membre diplômé de l'Institut des Actuaire français, 8, rue Gustave-Rouanet, Paris (18^e), présenté par MM. Roy et Depoid.

- M. Charles MIGNET, docteur en droit, administrateur à l'I. N. S. E. E., 52, rue Joseph-Bara, à Houilles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Rivet et Morice.

- M. Georges PEYRE, membre diplômé de l'Institut des Actuaire français, sous-directeur de la Caisse de Prévoyance de la Métallurgie, 34, rue Hoche, Colombes, présenté par MM. Roy et Depoid.

- M. Robert PICARD, commissaire contrôleur des Sociétés d'Assurances, 27, rue Deparcieux, Paris (14^e), présenté par MM. Malinski et Depoid.

- M. Jean PRÉVOT, ingénieur des Arts et Manufactures, chef du Bureau central de Statistique industrielle, 99, rue de Grenelle, Paris (7^e), présenté par MM. Dumas et Chapel.

- M. Raymond RABUSSIER, chef de la division statistique du Bureau de Docu-

mentation minière, 3, rue Robert-Fleury, Paris (15^e), présenté par MM. Allais et Depoid.

M. Marcel VENTURA, membre diplômé de l'Institut des Actuaire français, 35, rue Singer, Paris (16^e), présenté par MM. Malinski et Depoid.

M. VORANGER, chargé de mission à l'Institut national d'Études démographiques, 28, rue Lacretelle, Paris (15^e), présenté par MM. Bourgeois et Henry.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général fait connaître qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Statistique du revenu national 1938-1947; *Les changements principaux dans le domaine économique en 1948*; *Assistance technique pour le développement économique*, trois publications du département des Affaires économiques de l'Organisation des Nations Unies.

Le Canada; *La Palestine*; *Le marché mondial du coton*; *Introduction de la théorie de l'emploi* (traduction française); *L'économie du plein emploi*; *Les administrations chargées de l'économie dirigée en Grande-Bretagne*, six publications de la Direction de la conjoncture à l'Institut National de la Statistique.

Principes de l'application des méthodes statistiques à la production et à la recherche, par notre collègue Maurice DUMAS.

Précis de mathématique économique et fiscale, par Henri EYRAUD.

Une collection des études récentes du professeur Girogio MORTARA sur la population brésilienne.

M. le Secrétaire général signale, d'autre part, que le 9^e Congrès de la Fédération des chefs de Comptabilité de France, aura lieu à Compiègne les 28 et 29 mai prochain, et que le Congrès annuel de l'Association française pour l'Avancement des Sciences aura lieu à Clermont-Ferrand du 15 au 21 juillet prochain.

COMMUNICATION DE M. LUCIEN FLAUS : « LES FLUCTUATIONS DE LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS URBAINES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Lucien FLAUS pour le développement de sa communication, dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président félicite vivement le conférencier pour sa communication très documentée et pour l'esprit critique dont il a fait preuve dans l'analyse de ses données.

M. le Président, après avoir présenté ses observations personnelles, ouvre ensuite la discussion à laquelle prennent part MM. BOURGEOIS et BOURGET.

La séance est levée à 18 h. 45.
